



Les Cullayes, le 23 février 2009

Commune de Les Cullayes
Municipalité

Piscines familiales

En prévision des foires liées à la construction de piscines, notamment « Habitat & Jardin » qui se tiendra dès le 28 février prochain, la Municipalité tient à vous rappeler que, contrairement à certaines informations, l'implantation de piscines familiales, démontables ou non, est gérée par les directives cantonales suivantes:

- ✓ **Toute piscine enterrée ou hors sol, quelque soit le volume, est soumise à demande d'autorisation préalable auprès de la Municipalité.**
Dans la plupart des cas, une autorisation dite de « minime importance » suffit.
- ✓ Les piscines non couvertes et autres bassins extérieurs peuvent être dispensés d'enquête publique par la Municipalité, pour autant que ces objets ne portent pas atteinte à des intérêts dignes de protection, en particulier à ceux des voisins.
- ✓ Une enquête publique est néanmoins requise dès que l'une des conditions suivantes est remplie :
 - a) la piscine n'est pas démontable d'une saison à l'autre
 - b) la piscine se situe en zone « S » de protection des eaux
 - c) la piscine se situe hors des zones à bâtir
 - d) l'eau de la piscine est chauffée
 - e) la piscine est destinée à l'usage de plus d'une famille
- ✓ La vidange des eaux de baignade, des eaux de rinçage du filtre et des eaux de nettoyage doit répondre aux exigences cantonales en la matière et fait l'objet d'une directive émise par le SESA (Service Cantonal des eaux, sols et assainissement).

Dès lors, afin de pouvoir vous remettre la directive cantonale ad hoc, nous demandons à tous les propriétaires de piscines démontables ou non, quelque soit le volume, de bien vouloir nous retourner le questionnaire ci-dessous **avant le 15 avril 2009**. Les citoyens qui auraient installé leur piscine sans autorisation préalable voudront bien déposer une demande rétroactive dans les mêmes délais.

En cas de doute ou pour toute question, le greffe se tient volontiers à disposition.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous adressons nos salutations les meilleures.

La Municipalité

.....

Nom du propriétaire	
Numéro de la parcelle	
Type de piscine : démontable : oui - non	
Type de matériau	
Volume (en m3)	